

10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité

Guide destiné aux personnes formatrices



La sécurité
des personnes en formation
me tient à cœur.

Avec
la carte
STOP pour
les apprentis

suva

Suva

Sécurité au travail
Case postale, 1001 Lausanne

Renseignements

Tél. 021 310 80 40

Commandes

www.suva.ch/88286.f
service.clientele@suva.ch

Titre

10 étapes pour un apprentissage
en toute sécurité

Imprimé en Suisse

Reproduction autorisée, sauf à des fins
commerciales, avec mention de la source.

1^{re} édition: mai 2013

Édition revue et corrigée: mars 2022

Référence

88286.f

Carte STOP

J'ai le droit de dire
STOP
en cas de danger.

Merci de soutenir la campagne «Apprentissage en toute sécurité»!

En Suisse, les accidents professionnels touchent 25 000 jeunes par an, dont deux personnes qui perdent la vie. L'apprentissage est une entrée dans la vie professionnelle et dans une entreprise. Les jeunes ont besoin de l'aide des formateurs et des formatrices pour une initiation à la sécurité au travail concrète dès le premier jour.

La campagne Suva «Apprentissage en toute sécurité» vous propose un outil pratique avec le carnet de travail «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité». Il existe des carnets de travail pour les personnes en formation (www.suva.ch/88273.f) et un guide pour les personnes formatrices (www.suva.ch/88286.f). Ce guide vous montre comment traiter et approfondir plusieurs éléments importants pour la sécurité des jeunes en formation.

Nous vous souhaitons plein succès avec les «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité».

Votre Suva

P.S.: tout commence avec la carte STOP.

Procuration pour dire STOP

Une règle vitale n'est pas respectée? Une tâche n'est pas claire? Je manque de confiance? J'ai besoin d'aide? Je dis STOP, j'interromps mon travail et j'informe mes supérieurs. Je reprends le travail une fois que le danger est écarté.

Interlocuteur sécurité:

Numéro d'urgence entreprise:

Signature personne en formation: Signature personne formatrice:

.....



Avant le début de l'apprentissage

1 Familiarisez-vous avec le contenu des carnets de travail

Le carnet de travail destiné aux apprentis aborde différents sujets concernant la sécurité et contient des exercices. Le guide destiné aux personnes formatrices vous montre comment utiliser les outils à disposition et approfondir les thématiques proposées.

2 Faites participer vos collègues

Regardez la vidéo «Le formateur, personne de confiance et figure-clé» sur www.suva.ch/apprentis. Elle offre un aperçu des différents rôles concernant la sécurité dans une entreprise. Définissez ces rôles pour votre entreprise et organisez un programme de mise au courant et d'enseignement en commun avec le préposé à la sécurité.

3 Utilisez la liste de contrôle «Apprentissage en toute sécurité» comme aide à la planification

Cette liste de contrôle (www.suva.ch/67190.f) contient des informations et des conseils utiles pour une introduction optimale des apprentis dans l'entreprise et la vie professionnelle.

4 Informez le personnel de l'entreprise

Rappelez que l'ensemble du personnel doit être un exemple à suivre pour les personnes en formation. Chacun et chacune a le droit de dire STOP en cas de danger et en particulier les apprentis. Placez l'affichette ci-jointe dans vos locaux (www.suva.ch/55336.f). D'autres exemplaires peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Suva.

Préparez tout de suite l'étape 3!

L'étape 3 traite de l'instruction des «règles vitales». Cette étape doit être soigneusement organisée, coordonnée et préparée au sein de l'entreprise. Clarifiez les points correspondants (voir p. 15 et 16) et commandez les documents nécessaires. Infos complémentaires: www.suva.ch/regles.

Après le début de l'apprentissage

1 Remplissez la carte STOP

Remplissez la carte STOP avec les apprentis au début de l'apprentissage. Elle symbolise le droit et l'obligation de dire STOP en cas de danger. Vous trouverez d'autres informations à ce sujet à la page 9.

2 Étudiez les «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» avec les personnes en formation

Consacrez les premiers mois à l'étude des «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» avec les apprentis. Ne traitez pas le tout en une seule fois: procédez étape par étape. Faites faire les exercices et corrigez-les.

3 Rapide, mais efficace

L'étude d'une étape prend une dizaine de minutes. Établissez le planning des cours et les rôles nécessaires à l'enseignement de chaque étape.





Nous avons
le droit de dire
STOP
en cas de danger.





Procuration pour dire STOP

Une règle vitale n'est pas respectée? Une tâche n'est pas claire? Je manque de confiance? J'ai besoin d'aide? Je dis STOP, j'interromps mon travail et j'informe mes supérieurs. Je reprends le travail une fois que le danger est écarté.

Interlocuteur sécurité:

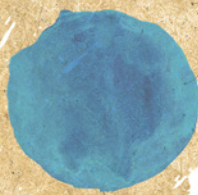
Numéro d'urgence entreprise:

Signature personne en for
.....



Carte STOP

J'ai le droit de dire
STOP
en cas de danger.



Objectifs

- Les apprentis savent qu'ils doivent dire STOP en cas de danger. La carte STOP symbolise ce droit.
- Tout le personnel de l'entreprise connaît la signification de la carte STOP.

Expliquez le sujet

Expliquez l'objectif du carnet de travail «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité» et comment vous allez l'utiliser.

Remplissez ensuite avec les apprentis la **carte STOP** et complétez-la avec le numéro d'urgence de votre entreprise.

Expliquez qu'il n'est pas nécessaire de montrer la carte STOP, mais que les signatures prouvent qu'on a le droit de dire STOP en cas de danger.

En cas de danger, il faut dire STOP, interrompre le travail et informer ses supérieurs. On reprend le travail une fois que le danger est écarté.

Attention: toute l'entreprise doit connaître la signification de la carte STOP. Les personnes en formation doivent être systématiquement encouragées à dire STOP en cas de danger ou d'hésitation.

Exercices et supports complémentaires

Quand dois-je dire STOP? Établissez une liste d'exemples concrets avec les personnes en formation: quels dangers peuvent présenter les activités exercées et dans quels cas faut-il dire STOP?

Les brochures Suva 88276 «DangerZone I» (1^{re} et 2^e années d'apprentissage) et 88302 «DangerZone II» (à partir de la 3^e année) contiennent des feuilles de travail pour les apprentis. Ce guide indique les renvois correspondant aux feuilles de travail dans la publication «DangerZone I».

Dans la brochure 88274 «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité – Infos complémentaires» au format PDF, vous trouverez également d'autres informations détaillées et des conseils pour la mise en œuvre des 10 étapes.

1



1
Je respecte les règles
de sécurité en usage
dans mon entreprise.



Melvin Deubelbeiss

Électronicien CFC
3^e place aux Championnats
SwissSkills 2020

Objectifs

- Les apprentis connaissent les règles de sécurité de l'entreprise.
- Les apprentis connaissent leur interlocuteur sécurité et santé au travail.

Expliquez le sujet

Les apprentis étudient les sujets présentés à la page 7 du carnet de travail, puis complètent la liste de contrôle. Répondez aux questions et éclaircissez les doutes. Si les règles de sécurité internes ne sont pas encore connues, faites-les expliquer par le préposé à la sécurité avant de faire l'exercice.

Exercices et supports complémentaires

«DangerZone |» sur www.suva.ch/apprentis.

Faites faire l'exercice 1 «Apprendre à dire STOP».

Faites faire l'exercice 2 «Organisation en cas d'urgence».

Faites faire l'exercice 8 «Signaux de danger».

Exercice: remplissez la liste de contrôle

À l'adresse www.suva.ch/apprentis, vous trouverez une vidéo sur les règles vitales. Regardez-la et remplissez ensuite la liste de contrôle ci-dessous.

- Les règles de sécurité internes m'ont été remises et expliquées. Oui Non
- Je connais mon interlocuteur pour les questions de sécurité et les situations dangereuses ou qui ne sont pas claires. Oui Non
- Je sais ce que je dois faire en cas d'urgence. Oui Non

Vous avez répondu par «Non» à l'une de ces questions? Adressez-vous à votre formateur ou à votre formatrice. Ils veulent que vous puissiez travailler en toute sécurité.



Objectifs

- Les apprentis savent qu'ils doivent toujours porter les équipements de protection individuelle (EPI).
- Les apprentis savent à quoi servent les EPI.
- Les apprentis savent qu'ils doivent entretenir leurs EPI et faire remplacer immédiatement les EPI endommagés.

Expliquez le sujet

Remettez les EPI nécessaires dès le premier jour de travail. Expliquez comment les porter correctement.

La Suva vous propose une vidéo d'introduction sur les EPI pour les personnes en formation. La vidéo «EPI: les vrais pros se protègent» se trouve à l'adresse www.suva.ch/apprentis. Demandez aux apprentis de regarder cette vidéo sur leur ordinateur de l'entreprise. Ils répondent ensuite aux questions dans leur carnet de travail. Analysez ensuite les réponses avec eux.

Bon à savoir: les équipements de protection individuelle (EPI) n'empêchent pas les accidents, mais ils permettent d'éviter des blessures graves. Les EPI doivent être mis gratuitement à disposition par l'entreprise. En contre-partie, le personnel est tenu de toujours porter correctement les EPI requis.

Exercices et supports complémentaires

«DangerZone 1» sur www.suva.ch/apprentis.

Faites faire l'exercice 5 «Équipements de protection individuelle».

Infos complémentaires:
www.suva.ch/epi

2

2
J'utilise les équipements
de protection individuelle
requis. Toujours!

Nico Steinmeier

Couvreur CFC
2^e place aux Championnats
SwissSkills 2020



Exercice: regardez la vidéo!

Regardez la vidéo «EPI: les vrais pros se protègent» sur www.suva.ch/apprentis.
Inscrivez ci-dessous la liste des EPI nécessaires pour votre métier.

Quelles sont pour vous les trois principales raisons de toujours porter vos EPI?
Inscrivez ci-dessous les mots-clés correspondants.

3

Je respecte
les règles vitales en usage
dans mon métier.



Sarina Liechti

Carreleuse CFC
Participante
SwissSkills 2018

3

Exercice: regardez la vidéo!

À l'adresse www.suva.ch/apprentis, vous trouverez une vidéo sur les règles vitales. Regardez-la et remplissez ensuite la liste de contrôle ci-dessous.

- Je connais les règles vitales de mon métier.
- Je sais qui explique les règles vitales dans notre entreprise.
- Je sais quand et comment les règles vitales sont enseignées.

Oui

Non

Nom:

Oui

Non

Vous avez répondu par «Non» à l'une de ces questions? Adressez-vous à votre formateur ou à votre formatrice. Ils vous donneront les informations nécessaires. Ils veulent que vous puissiez travailler en toute sécurité.

Exercice complémentaire

Après avoir reçu une instruction complète sur les règles vitales, rendez-vous sur www.suva.ch/regles, sélectionnez le didacticiel correspondant et faites les exercices. Analysez vos réponses avec votre formateur ou votre formatrice.

Objectifs

- Le formateur ou la formatrice sait comment expliquer les règles vitales dans l'entreprise.
- Les apprentis connaissent les règles vitales de leur branche.
- Les apprentis savent dans quels cas dire STOP.

Préparation

Les règles vitales sont primordiales. Il est important de leur consacrer suffisamment de temps. Plusieurs points doivent être définis au préalable avec les supérieurs et le préposé à la sécurité.

- Qui instruit les règles vitales? Quel est le planning prévu?
- Qui commande les supports pédagogiques pour les personnes formatrices et les dépliant nécessaires pour les personnes en formation?
(Commandes: www.suva.ch/regles)
- Qui contrôle le respect des règles? Comment réagit le supérieur lorsqu'un collaborateur ou un apprenti dit STOP ou ne respecte pas une règle vitale?

Expliquez le sujet

- En guise d'introduction, demandez aux personnes en formation de regarder la vidéo consacrée aux règles vitales (www.suva.ch/apprentis) sur leur ordinateur de l'entreprise, puis faites-les répondre aux trois questions posées dans leur carnet de travail.
- Instruisez les apprentis sur les règles vitales en suivant le planning prévu.

L'étape 3 peut également servir de cours de rafraîchissement pour les autres collaborateurs de l'entreprise.

P.S.: il n'existe pas de recueil de règles approprié pour votre entreprise? Notre tool en ligne vous permet de composer votre propre recueil de règles vitales. www.suva.ch/regles-sur-mesure

Objectifs

- Les apprentis savent qu'ils sont autorisés à travailler avec un outil, une machine ou un appareil uniquement après avoir reçu l'instruction requise.
- Les apprentis savent qu'ils ont droit à une instruction.
- Les apprentis savent à qui poser des questions en cas de doute.

Expliquez le sujet

Demandez aux apprentis de photographier avec leur smartphone chaque étape de travail importante d'une machine. Discutez des résultats. Les apprentis affichent ensuite ces photos pour les autres collaborateurs à un endroit bien visible. Ils peuvent également présenter leurs résultats dans le cadre d'une réunion.

Attention: routine!

Le personnel expérimenté a tendance à sous-estimer les risques des activités de routine. Faites attention de ne pas minimiser les dangers vis-à-vis des apprentis. Surveillez les personnes en formation: respectent-elles également les prescriptions pour les tâches qui paraissent faciles?

Exercices et supports complémentaires

Demandez aux apprentis de noter le nom de l'interlocuteur à contacter s'ils ont des questions concernant un outil ou une machine.

«DangerZone I» sur www.suva.ch/apprentis.

Faites faire l'exercice 4 «Interview».

Exercice: séance photos

Vous êtes dans le monde professionnel et vous travaillez certainement avec des équipements dont le fonctionnement vous a déjà été expliqué. Demandez à votre formateur ou à votre formatrice de vous remonter les principales étapes de travail sur une machine que vous utilisez actuellement. Photographiez chaque étape et imprimez les trois plus dangereuses. Affichez ces photos, accompagnées d'une brève description, à un endroit où vous passez tous les jours.

4

Je n'utilise que les équipements de travail pour lesquels je dispose de l'instruction requise.

Jérémie Droz

Menuisier CFC
1^{re} place aux
SwissSkills 2018
3^e place aux
WorldSkills 2019



5

Je travaille de manière
systématique et je prévois
suffisamment de temps.

Jael Schlatter

Charpentière CFC
Participante SwissSkills
Championnats 2020



Exercice: posez-vous les bonnes questions

Les quatre questions suivantes sont là pour vous aider à identifier les dangers, à planifier le travail et à l'exécuter en toute sécurité. Planifiez votre prochain travail dangereux à l'aide de cette liste de contrôle. Discutez de la planification avec votre supérieur avant de commencer le travail.

1. Le mandat est-il précis?

- Mandat précis
- Lieu d'intervention connu
- Dangers connus

2. Les travaux sont-ils planifiés?

- Méthode correcte, technique connue
- Équipements de travail à disposition
- EPI requis à disposition
- Suffisamment de temps prévu

3. La sécurité est-elle garantie?

- Sécurité personnelle
- Sécurité des collègues
- Sécurité des tiers

4. Est-ce que je maîtrise la situation?

- Mission
- Travaux
- Dangers
- Sécurité
- Compétences

Objectifs

- Les apprentis savent comment aborder les travaux dangereux de façon systématique.
- Les apprentis sont conscients qu'un manque de planification constitue un risque d'accident mortel.

Expliquez le sujet

L'entreprise formatrice est tenue d'instruire soigneusement les apprentis sur les travaux dangereux et de les accompagner en permanence. La liste de contrôle ci-contre aide les apprentis à identifier les dangers, à planifier le travail et à l'exécuter en toute sécurité. Demandez aux apprentis de répondre aux questions et analysez les réponses avec eux.

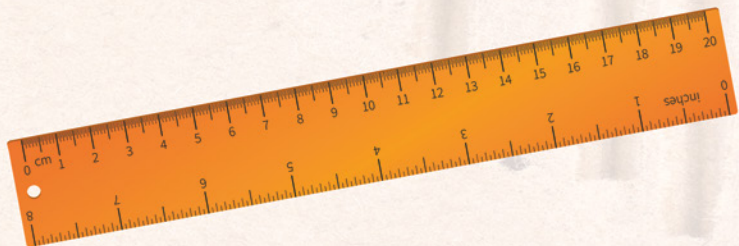
Attention: routine!

Les apprentis sous-estiment souvent les dangers des tâches de routine parce qu'elles leur paraissent simples. C'est dans le cadre des travaux courants que se produisent la plupart des accidents des personnes en formation. La mise au courant et la planification sont donc des facteurs de sécurité essentiels également pour les travaux de routine.

Exercices et supports complémentaires

Les apprentis photographient leurs tâches les plus dangereuses et les classent par ordre d'importance selon le niveau de risque. Question possible: «Vous comportez-vous différemment en fonction de votre estimation du risque?»

Les apprentis établissent la liste de leurs tâches les plus dangereuses et les classent par ordre d'importance selon le niveau de risque. Question possible: «Exécutez-vous la tâche la plus dangereuse de la même manière que la moins dangereuse?»



Objectifs

- Les apprentis ont le courage de poser des questions en cas de doute.
- Les apprentis savent qu'il n'y a jamais de mauvaise question.
- Les apprentis savent que la carte STOP est un engagement réciproque signé par la personne formatrice et la personne en formation.

Expliquez le sujet

Engagez une rétrospective avec les apprentis: «Quand puis-je et dois-je dire STOP? Ai-je déjà vécu cette situation? Ai-je pensé à la carte STOP? Ai-je déjà dû dire STOP dans le cadre d'une tâche de routine (travaux courants)? Que s'est-il passé?»

Encouragez les apprentis à dire STOP et à poser des questions en cas de doute. Pour la sécurité de chacun et de chacune.

«DangerZone I» sur www.suva.ch/apprentis.

Faites faire l'exercice 7 «Tirer des leçons des accidents».

Exercice: rétrospective

Vous avez rempli la carte STOP avec votre supérieur ou la personne formatrice: vous avez le droit de dire STOP et d'interrompre le travail si une règle vitale n'est pas respectée, si une tâche n'est pas claire, si vous manquez de confiance en vous ou si vous avez besoin d'aide.

Avez-vous déjà dû dire STOP pendant votre apprentissage? Y avez-vous peut-être pensé, mais vous ne l'avez pas fait? Comment avez-vous vécu cette expérience? Discutez-en avec votre formateur ou votre formatrice et avec d'autres personnes en formation.

Morgane Riva
Carrossière-tôlière CFC
2^e place aux Championnats
SwissSkills 2018

6

En cas de doute,
je pose des questions.



7

Daniela Ziller

Peintre CFC
1^{re} place aux
SwissSkills 2018
2^e place aux
WorldSkills 2019

7
Je ne me laisse pas
distraire de mon travail.



Objectifs

- Les apprentis connaissent les sources de distraction qui augmentent le risque d'accident.
- Les apprentis savent qu'il peut être dangereux d'utiliser son téléphone portable pendant le travail et le laissent au vestiaire.

Durée: 10 min

Expliquez le sujet

La distraction est un risque d'accident qui a tendance à être sous-estimé. Une seconde de distraction peut être mortelle au volant comme au travail. Le mot mystère vous permet d'attirer l'attention des apprentis sur différentes sources de distraction. Les solutions se trouvent sur la page de gauche.

Exercices et supports complémentaires

Questions aux apprentis: «Sur quelles tâches vous concentrez-vous le plus? Pendant un travail dangereux ou une tâche de routine? Où et quand une tâche de routine devient-elle dangereuse?» Demandez aux apprentis d'établir avec vous une liste des distractions les plus dangereuses.

«DangerZone I» sur www.suva.ch/apprentis.

Faites faire l'exercice 6 «Quoi, où, comment».

Exercice complémentaire possible: Safety Flash «Multitasking et distraction».

Exercice: mot mystère

Les quatre questions suivantes sont là pour vous aider à identifier les dangers, à planifier le travail et à l'exécuter en toute sécurité. Planifiez votre prochain travail dangereux à l'aide de cette liste de contrôle. Discutez de la planification avec votre supérieur avant de commencer le travail.

Plus de 70 % de la population suisse possède ce téléphone «intelligent»

S M A R T P H O N E ₅

Le contraire de calme

B R U I T ₃

Ne devrait pas être perturbé

T R A V A I L ₂

Principale cause d'accident sur la route et au travail

D I S T R A C T I O N ₆

Faire plusieurs choses en même temps (anglicisme)

M U L T I T A S K I N G ₄

Mot mystère

P₁ A₂ U₃ S₄ E₅ S₆

Objectifs

- Les apprentis savent que la fatigue est un facteur de risque d'accident professionnel.
- Les apprentis ont le courage d'informer leur supérieur en cas de fatigue inhabituelle.

Expliquez le sujet

Pendant une semaine, les personnes en formation tiennent un journal pour faire le point sur leurs habitudes de sommeil. La personne formatrice peut décider ensuite de discuter ou non avec les apprentis de ce qui a été consigné. Si vous avez l'impression que les apprentis ont un manque de sommeil chronique et ne se reposent pas suffisamment, abordez franchement la question avec eux.

Exercice complémentaire

Comment un accident du travail peut-il se produire en cas de fatigue inhabituelle? Demandez aux apprentis de décrire une chaîne d'événements.

Exemple: «Pas fermé l'œil de la nuit» > «Pas en forme et n'arrive pas à me concentrer» > «Oublié de porter mes lunettes de protection» > «Une seconde d'inattention» > «Reçu un éclat dans l'œil».

Exercice: journal de sommeil

Pendant une semaine, notez chaque matin combien d'heures vous avez dormi.

LU	<input type="text"/>	MA	<input type="text"/>	ME	<input type="text"/>
JE	<input type="text"/>	VE	<input type="text"/>	SA	<input type="text"/>
DI	<input type="text"/>				

À votre avis? Dormez-vous suffisamment pour travailler en sécurité? Faites-vous attention de dormir au moins 8 h par nuit? Avec seulement 6 h de sommeil quotidien, vous augmentez votre risque d'accident et celui de vos collègues.

8

Je viens au travail
bien reposé.

8

Andrea Guissani

Jardinier CFC
3^e place aux Championnats
SwissSkills 2020



9

**Je ne consomme pas
d'alcool avant d'aller
au travail.**

Anya Aubert

Assistante en promotion
de l'activité physique
et de la santé CFC
3^e place aux
SwissSkills 2018



Objectifs

- Les apprentis savent que l'alcool et les drogues sont interdits avant et pendant le travail.
- Les apprentis savent qu'ils doivent informer leur supérieur s'ils viennent travailler avec l'esprit «brumeux».
- Les apprentis savent que l'alcool pouvant rester dans le sang après une «soirée arrosée» amoindrit les capacités de réaction et de perception.



Expliquez le sujet

Définissez des règles précises concernant la consommation d'alcool et d'autres produits enivrants et expliquez-les aux apprentis. Les personnes venant travailler en état d'ivresse se voient confier des tâches sans danger pour autrui. La personne formatrice peut également leur demander de rentrer chez elles. En cas d'écart inhabituel, engagez un dialogue avec la personne concernée.

En cas d'écarts répétés, nous vous conseillons d'en parler avec votre supérieur. Il peut également s'avérer utile de faire appel à un conseiller externe.

Infos complémentaires

La Suva et d'autres institutions fournissent des informations et des supports pédagogiques à ce sujet. Utilisez-les! Voici deux exemples:

- www.suva.ch/addictions
- site «Alcool au travail», www.alcoolautravail.ch



Objectifs

- Les apprentis réfléchissent à leur comportement dans le cadre des sports et sont conscients des conséquences pour eux et les autres.
- Les apprentis savent que ce qu'ils apprennent dans le cadre du travail est souvent également valable pour les activités de loisirs.

Expliquez le sujet

La dixième et dernière étape est conçue comme une récapitulation générale. L'exercice proposé montre que les règles passées en revue jusqu'ici sont également valables pour les sports et loisirs.

Vous pouvez commencer l'exercice ensemble en donnant quelques idées aux apprentis. Vous pouvez ensuite continuer avec eux jusqu'au bout ou les laisser faire l'exercice seuls ou avec d'autres apprentis. Nous vous proposons quelques exemples de réponses aux questions.

Étape 1: instructions du maître de sport pendant les cours, règles de comportement au karaté

Étape 2: équipements de protection pour la moto ou le snowboard

Étape 3: règles vitales et règles de comportement pour la conduite automobile ou le scooter

Étape 4: systèmes d'assurance et de sécurité sur les murs d'escalade, pour le parapente, dans une voiture

Étape 5: préparation d'une excursion en montagne ou d'une randonnée à ski
Etc.

Conclusion: les différentes étapes étudiées pour un apprentissage en toute sécurité sont également valables pour les sports et loisirs. Avec une seule et même règle générale: STOP en cas de danger.

Exercice complémentaire

«DangerZone I» sur www.suva.ch/apprentis.

Faites faire l'exercice 9 «No risk, no fun».

Faites faire l'exercice 12 «Cours de sport».

Vous trouverez d'autres informations utiles à ce sujet sur www.suva.ch/cours-de-sport.



10

Pendant les cours de sport,
je me comporte de manière
à ne pas me blesser.

10



Timo Scheiber
Ferblantier CFC
Participant SwissSkills
Championnats 2020

Exercice: laquelle des 10 étapes s'applique aussi aux sports et loisirs?

Pensez aux «10 étapes pour un apprentissage en toute sécurité». Réfléchissez à celles qui pourraient aussi s'appliquer aux sports et loisirs pour éviter des accidents et rester en bonne santé. Analysez vos réponses avec votre formateur ou votre formatrice.

- Je respecte les règles de sécurité en usage dans mon entreprise.
- J'utilise les équipements de protection individuelle requis. Toujours!
- Je respecte les règles vitales en usage dans mon métier.
- Je n'utilise que les équipements de travail pour lesquels je dispose de l'instruction requise.
- Je travaille de manière systématique et je prévois suffisamment de temps.
- En cas de doute, je pose des questions.
- Je ne me laisse pas distraire de mon travail.
- Je viens en forme au travail.
- Je ne consomme pas d'alcool avant d'aller au travail.
- Et je dis STOP en cas de danger!

Nous avons le droit
de dire
STOP
en cas de danger.



Les accidents du travail touchent un apprenti sur huit chaque année. Infos: www.suva.ch/apprentis

suva